

Les Petites Annonces de l'A.B.T.

Ce service est mis gracieusement à votre disposition par l'Association Bergeracoise de Tir (ABT) et se limite à mettre en relation les vendeurs et les acheteurs éventuels.

L' ABT ne participe en rien à la transaction finale, et sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée.

Il est rappelé que la vente d'armes ou d'éléments d'armes entre particuliers est strictement réglementée par le décret n° 2018-542 du 29 juin 2018 relatif au régime de la fabrication, du commerce, de l'acquisition et de la détention des armes.

Un panneau d'affichage est mis à disposition des licenciés au sein de l'association. Les annonces détaillées de vente ou de recherche y seront placées. Vos données personnelles peuvent y être mentionnées.

Sur le site, dans cette rubrique, sera placé un aperçu anonyme de vos annonces.

Seuls les membres de l' ABT sont admis à déposer une annonce. Veuillez adresser un mail à abt.lignedemire54@gmail.com en précisant impérativement vos nom, prénom, n° mobile, adresse mail, copie de votre licence de tir en cours de validité ainsi que le texte de votre annonce, la (les) photos (3 au maximum) de l'arme que vous souhaitez vendre, le prix demandé et la catégorie de l'arme. Pensez à informer le site lorsque la vente est effectuée afin de retirer l'annonce.

Pour mémoire :

- **Les armes de catégorie B** sont soumises à une autorisation préfectorale. La vente est réservée aux personnes titulaires de ladite autorisation. (Transaction via un armurier / courtier)
- **Les armes de catégorie C** sont soumises à une déclaration. La vente s'effectue sur une présentation du permis de chasse ou de la licence FFT. (Transaction via un armurier / courtier)
- **Les armes de catégorie D** sont réservées aux personnes majeures (présentation de la carte Nationale d'identité). (Transaction via un armurier / courtier)

Il n'y a pas de restriction spécifique sur les transactions entre particulier majeurs.

Mais l'article [R.313-23](#) fait une exception pour les armes du paragraphe g (liste complémentaire des armes de collection, du paragraphe h (armes à air comprimé entre 2 et 20 joules). Ainsi, il reste autorisé pour les particuliers la vente d'armes anciennes, armes blanches, reproductions etc...

Exemple à l'affichage :

A vendre

Super arme rustique de catégorie D.
Fabrication en noisetier courant juillet 1972. Très précise.
Détails Etc...

Contacteur : Mr Pifou
Tph : 01.23.45.67.89

Prix demandé (négociable) 25 €



Exemple sur le site :

Vente arme rustique - Prix demandé 25€

Annonce N° 1 du 11/03/21

